

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR . . . 30 fr.
En avant . . . 16
En arrière . . . 8
Poste: . . .
En avant . . . 35 fr.
En arrière . . . 18
En arrière . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

Abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 24 OCTOBRE

LES FRAUDES ÉLECTORALES.

Nous ne pouvons relever toutes les fraudes électorales du scrutin des 4 et 18 octobre.

Partout où la victoire est disputée à quelques centaines de voix près et quand les agents de l'administration ont essayé de trahir honnêtement, les agitateurs républicains ont des émeutes.

Aujourd'hui, le télégraphe se corrige et nous apprend que Duportal l'emporte au contraire sur M. Duboul.

Que s'est-il passé? Pendant trois soirs, les radicaux ont fait des manifestations dans les rues, devant la mairie, devant la préfecture, criant: A bas Duportal! Vive Duportal!

Et pour pouvoir proclamer Duportal, la commission de recensement a déclaré nul le vote des électeurs de Castelmauron.

Ce n'est pas plus difficile que cela! Dans l'Eure, on a annulé des masses de bulletins au nom du duc de Broglie, les uns parce que son nom était écrit avec un Y, les autres parce que des électeurs timides les avaient mis dans des enveloppes de papier blanc; on a compté seulement les enveloppes... comme bulletins blancs. — Et l'on a proclamé le républicain Papon qui est en retard, en réalité, de plusieurs centaines de voix.

Et voici qu'on nous prévient déjà que le scrutin de la Corse va être modifié et que ce sont trois opportunistes que la commission de recensement va proclamer au lieu des trois conservateurs qui sont élus.

Quant à l'invalidation de ces escamoteurs de sièges, il n'y faut pas compter.

S'il n'y a pas de majorité pour soutenir un cabinet républicain quel qu'il soit, il y aura une majorité pour absoudre les fraudes électorales.

A MADAGASCAR

Le Gaulois publie les nouvelles suivantes, qu'il a reçues d'un de ses correspondants:

« Saint Denis (Réunion), 1^{er} octobre.

» L'amiral Miot vient de faire une forte reconnaissance autour de Farafate. Il avait avec lui 4,300 hommes et une demi-batterie. Les Hovas l'ont attaqué, et, après avoir subi de très-grandes pertes, ont manœuvré pour l'entourer. Il s'est retiré avec quatre morts dont deux officiers d'artillerie, et dix-huit blessés.

» Le lendemain, dans la nuit, les Hovas ont menacé Tamatave, mais ne s'en sont approchés qu'à cinq kilomètres, n'osant venir plus près.

» Voilà le résultat de l'insuffisance des forces mises à la disposition de l'amiral. Il n'a que 2,000 hommes pour résister à 40,000 Hovas, armés à l'européenne et commandés par des Anglais et des Allemands.

Dans cette malheureuse expédition, l'amiral Miot a déployé une extrême bravoure.

Il a malheureusement été réduit à constater que les forces dont il dispose sont ridiculement insuffisantes.

En outre, le Hova d'aujourd'hui n'est plus le Hova que nous avons connu avant la guerre. La coupable inaction des ministères qui se sont succédé en France l'a forcé à s'habituer peu à peu à l'idée d'une résistance suprême. Il ne croit plus à la supériorité de la race blanche et le bruit de nos canons ne lui fait plus peur. Il y a deux ans qu'il l'entend gronder sur les côtes et, cependant, à 5 kilomètres de Tamatave, il commande toujours en maître absolu.

Des armes en abondance lui arrivent incessamment, des aventuriers européens ou américains l'instruisent jour et nuit à se défendre avec avantage. Bientôt, si l'on n'y prend garde, la France aura l'affront de le voir se livrer à une offensive vigoureuse sur quelque-une de nos positions lointaines, mal gardées par des troupes anémiées ou insuffisantes.

Alors on se rappellera Lang-Son et, la panique aidant, on votera à la hâte et les millions et les hommes nécessaires pour en finir.

Voilà la question que devra se poser le ministère à la réception des dépêches de l'amiral. Abandon ou marche à l'intérieur, il ne saurait y avoir d'autre alternative.

Aujourd'hui qu'il a fallu faire couler le sang français pour en être convaincu, est-il permis de croire que le ministère, restant sourd à cet avertissement, s'obstinera dans sa coupable indifférence?

D'après les dernières nouvelles, à la côte ouest, 2,000 Hovas sont venus attaquer le fort d'Ambadimadiro, où le commandant Pennequin se trouve avec cinquante soldats d'infanterie de marine et soixante-dix Sakalaves. Les Hovas sont revenus sept fois à la charge et sept fois ont été repoussés par des feux de salve tirés à six mètres de distance. Ils se sont enfin retirés, laissant trois cents cadavres.

Le commandant Pennequin et son lieutenant Valet ont été blessés. Il n'y a pas eu de morts. Mais ce fait prouve que nos ennemis s'enhardissent à la vue de notre petit nombre, et si l'on ne prend pas des mesures énergiques, en envoyant du monde, nous pourrions bien apprendre un de ces jours une catastrophe semblable à celle de Bac-Lé.

Chronique générale.

La majeure partie de la presse républicaine déclare que la fixation du 10 novembre pour la convocation des Chambres est trop tardive: « La Chambre, disent nos

confrères, ne pourra être constituée avant le 17. Il y a un mois d'ici là. Et dans un mois qui sait ce qui peut arriver. Tout se gâte au dehors. »

Cette phrase rassurante que nous copions textuellement dans un des organes les plus répandus de la nouvelle majorité, vise les aventures en suspens dans le Tonkin, dans l'Annam, etc.

Ailleurs on avoue très-catégoriquement que les soulèvements, les attaques, les massacres annoncés par nous avant le 18 octobre et que M. Allain-Targé sommait ses agents de démentir officiellement, ne sont que trop réels:

« Les massacres ont eu réellement lieu, dit la Lanterne. Nos troupes ont poursuivi les fauteurs des désordres. Il est certain que l'Annam n'est ni pacifié, ni sur le point de l'être; que nous sommes toujours placés sous la menace d'un soulèvement général des populations et que notre situation n'est nullement prospère. Notre action dans l'Annam n'a servi jusqu'ici qu'à faire massacrer les amis de la France. Quelle condamnation de la politique coloniale de M. Ferry! »

La Lanterne pourrait ajouter « et de la République » qui, cela lui a d'ailleurs assez mal réussi, a sacrifié notre armée à ses préoccupations électorales et n'a osé expédier ni assez tôt, ni en nombre suffisant les renforts nécessaires pour nous garer au moins de quelques conséquences de ces folles aventures.

Depuis qu'il est question d'un mouvement préfectoral, le ministre de l'intérieur est assiégé, du matin jusqu'au soir, par une foule de fonctionnaires qui viennent solliciter soit un avancement, soit un déplacement, et par un grand nombre de nouveaux députés qui viennent déjà présenter des candidats aux préfectures et sous-préfectures.

On assure que les élections complémen-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Avril était venu: le printemps était dans sa première fleur, ce doux printemps breton, tiède, moite, un peu humide, qui fait penser à la paisible convalescence d'un malade.

— Ah! mon cousin, dit un jour Antoinette en recevant des mains de Guillaume un bouquet des premières violettes sauvages; quelle douce saison et quel bon pays que notre Bretagne! Croyez-vous, que nulle part le printemps puisse être aussi beau? Guillaume sourit de ce naïf enthousiasme.

— J'en ai vu de plus beau, répondit-il: le printemps à Nice quand les roses s'entr'ouvrent, que le soleil étincelle, que la mer est joyeuse. Combien vous trouveriez nos horizons brumeux et nos fleurs sans parfum, si vous aviez vu comme moi ce ciel resplendissant et cette végétation embaumée!

Antoinette secoua la tête d'un air de doute.

— Il n'y aura jamais pour moi de plus doux parfum que la discrète odeur du genêt à fleur d'or, dit-elle. Pas de ciel éclatant qui me fasse oublier notre ciel voilé, pas de riches gazons qui

valent à mes yeux nos landes désertes avec le tapis rougeâtre de leurs bruyères. Ah! la chère petite fleur! avec son mignon feuillage de dentelle, son petit calice de satin violet, merveille de délicatesse, et tout cela semé à profusion, foulé aux pieds! Oh! oui, je l'aime, notre sol de granit, où poussent les chênes, et partout en France, hors de la Bretagne, il me semblerait avoir quitté la patrie.

Antoinette, si réservée d'ordinaire, était charmante quand elle se laissait aller à l'exaltation poétique ou religieuse qui remplissait parfois son âme, et qu'elle prenait habituellement soin de cacher à tous les regards. Elle s'arrêta en voyant l'attention avec laquelle son cousin l'écoutait, et reprenant son ton calme et posé:

— Je m'étonne qu'on cherche mieux ailleurs, dit-elle. Ce matin, en déjeunant, on a longuement discuté les projets de voyage pour la belle saison.

— Ah! s'écria Guillaume.

Il n'avait pas pensé à ce malheur possible.

— Partirez-vous, Antoinette? demanda-t-il après quelques minutes de silence.

— Je n'ai pas le choix, mon cousin. Je préférerais tenir compagnie à ma tante Irène, qui se trouvera bien seule, mais mon oncle veut que je sois du voyage.

— Et où irez-vous? continua-t-il d'un air qu'il s'efforçait de rendre indifférent.

— Dans la Gironde, d'abord, chez un cousin de votre père, M. de Lansac, puis ensuite, à l'époque des bains, à Biarritz ou Arcachon. Ah! ce n'est pas ma faute, Guillaume, ajouta-t-elle affectueusement en remarquant l'air attristé de son cousin. Bien que je ne fusse pas appelée à la délibération, j'ai fait cependant ce que je pouvais. J'ai vanté les beautés pittoresques de nos côtes, les grandeurs de notre Océan; j'ai parlé des riantes plages de la Normandie, si voisines de la plus fraîche verdure. J'ai été vaincue sans que mon oncle ait même paru s'apercevoir que j'avais combattu.

— Et quand partez-vous? demanda le jeune homme.

— Oh! pas encore, vers la fin du mois prochain seulement.

A partir de cette heure, il n'y eut plus de printemps pour Guillaume. En vain tout reverdit dans les environs de la vieille tour, en vain les hirondelles revinrent abriter à la fenêtre leur gentille existence, en vain la mer miroita-t-elle joyeusement sous les rayons du soleil nouveau; il n'eut plus que cette pensée devant les yeux: « Antoinette va partir! » Cette douce étoile, qui illuminait ses heures sombres, une fois disparue, que lui resterait-il? Encore une fois; la conversion de Guillaume rebroussa chemin, et l'exaspération rentra dans son cœur, qui s'adoucisait un peu depuis quelques jours.

Lorsqu'arriva le moment du départ, le jeune homme demanda à sa cousine s'il pourrait lui écrire.

— Vous n'y songez pas, répondit-elle d'un air effrayé. C'est absolument impossible.

— Alors, je vais être condamné pendant trois longs mois à ne pas entendre parler de vous.

— Oh! que non, dit-elle avec cette affectueuse douceur qui savait tout faire accepter à Guillaume. J'ai déjà pris mes mesures pour organiser un service de poste à votre intention. Chacune de mes lettres à ma tante Irène vous sera apportée par Perrine, qui ira les chercher au château, comme elle me l'a promis.

Ce voyage tourmentait d'autant plus Guillaume, qu'il connaissait au comte de Lansac un fils d'une trentaine d'années, et que la persistance du baron à vouloir emmener sa nièce faisait craindre au jeune homme quelque projet de mariage.

Lebihan était tout triste lorsqu'il vint prendre congé de son jeune maître.

— Monsieur Guillaume, lui dit-il en se donnant un vigoureux coup de poing sur chaque œil, comme pour renfoncer les larmes, si elles avaient la tentation de s'y montrer, c'est ce soir que nous mettons à la voile. Sauf votre respect, et avec votre autorisation, je vous écrirai quand nous aurons jeté l'ancre là-bas, et je vous donnerai des nouvelles de M^{lle} Antoinette. Faut pas que j'oublie

laïres par suite des options auront lieu le 13 décembre.

Nous pouvons affirmer, malgré les démentis des journaux officieux, que M. Waddington a donné sa démission d'ambassadeur à Londres.

Les officieux jouent sur une équivoque. M. de Freycinet a prié M. Waddington de rester à son poste jusqu'à la rentrée des Chambres; M. Waddington a fait cette concession, mais en maintenant sa démission; voilà l'exacte vérité.

Et les éventualités dont on parle à propos du nouveau cabinet ne sont pas pour engager M. Waddington à reprendre cette démission. (Les Tablettes.)

L'Intransigeant annonce que M. Basly, député de Paris, se propose de mettre M. Waldeck-Rousseau en demeure de s'expliquer sur le faux que celui-ci a commis, à l'occasion de la grève des mineurs d'Anzin, lorsqu'il était ministre de l'intérieur.

Une dépêche annonce qu'à la suite d'un pointage, M. de la Batie, conservateur, est élu député de la Haute-Loire à la place de M. Jules Maigne, républicain.

LE MARIAGE DU PRINCE WALDEMAR ET DE LA PRINCESSE D'ORLÉANS.

Le mariage religieux de LL. AA. RR. le prince Waldemar de Danemark et la princesse Marie d'Orléans a été célébré jeudi à la chapelle du château d'Eu.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M^r d'Hulst, assisté de M. le curé doyen d'Eu et de l'abbé de Beauvoir.

Avant de donner la bénédiction nuptiale, M^r d'Hulst a pris la parole et, dans un langage fort élevé, a montré combien l'union des deux princes, en rapprochant les deux grandes familles, resserrait l'union des deux peuples.

Après la cérémonie, le cortège traversa la grande galerie du rez-de-chaussée au milieu des invités rangés sur son passage et gagna le salon d'honneur où devait se faire la cérémonie protestante.

La princesse Marie, au bras du prince Waldemar, tenait à la main un superbe bouquet blanc qui lui avait été adressé par les officiers du 12^e régiment de chasseurs, de Rouen, dont le duc de Chartres avait été colonel.

Le pasteur Jentzen, chapelain de la reine de Danemark, unit selon le rite protestant le fils de sa souveraine à la princesse Marie et prononça en langue danoise quelques paroles sympathiques à la France.

Tous les princes et toutes les princesses présents ont signé l'acte de mariage.

A trois heures, les princes, princesses et invités sont montés dans la grande salle de Guise où était préparé un lunch de soixante-quatre couverts.

de vous faire encore ses adieux. Elle me l'a bien recommandé tout à l'heure.

— Ah! tu l'as vue? demanda Guillaume subitement intéressé.

— Oui, oui, même qu'elle est venue me chercher à l'office pour m'apporter une belle cravate et une fameuse pipe en porcelaine.

— Et comment était-elle?

— Dame! je ne saurais pas trop vous dire; je ne suis pas bien malin quand il s'agit du grément que les femmes appellent toilette. Il m'a paru qu'elle avait un ajustement tout comme le jeu d'échecs de M. le baron.

— Des carreaux blancs et noirs? dit Guillaume en souriant.

— C'est juste ça! monsieur le vicomte a deviné tout de suite.

— Mais ce n'est pas ce détail qui m'occupe, mon garçon. Je te demandais quelle sorte d'air avait ma cousine. Était-elle gaie? Était-elle triste?

— Dame! ma foi! monsieur Guillaume, il est bien difficile de savoir si une femme est triste ou gaie, surtout M^{lle} Antoinette, qui a toujours l'air si raisonnable. Je ne suis sûr que d'une chose, c'est qu'elle m'a dit de sa petite voix douce: « N'oubliez pas, Lebihan, mes adieux à mon cousin. »

— Chère Antoinette! murmura le jeune homme. Et il tendit la main au matelot, qui la serra respectueusement avec ses gros doigts velus.

Le prince de Galles a porté un toast aux mariés.

Monsieur le Comte de Paris a remercié les princes qui sont venus à Eu pour le mariage.

A sept heures, le prince Waldemar et sa jeune épouse sont partis pour Chantilly. Dans la soirée, une brillante réception a eu lieu au château d'Eu.

Hier, à onze heures, il y a eu grande chasse à courre dans le parc.

Le prince de Danemark, le prince royal et la princesse royale de Danemark quittent Eu aujourd'hui samedi pour retourner à Copenhague.

PRINCE ET ÉBÉNISTE

M. Kœchlin-Swartz, qui avait la prétention de passer pour un bon républicain, vient de s'attirer les foudres excommunicatrices de la démocratie. La démocratie est furieuse contre lui; elle l'anathématise par l'organe de ses journaux les plus autorisés, et notre impartialité nous fait un devoir de reconnaître qu'en cette occurrence c'est la démocratie et ses organes qui ont raison.

M. Kœchlin-Swartz est maire et en cette qualité il est chargé de marier ses contemporains. Parmi ses contemporains il y a encore des princes et M. Kœchlin-Swartz peut être exposé à marier des princes. Mais marier des princes plus solennellement qu'on ne marie des ébénistes, voilà qui est fort peu républicain et c'est de ce crime de lèse-démocratie que s'est rendu coupable M. Kœchlin-Swartz.

Écoutons la Justice, — la Justice!... un nom qui oblige:

« Une marquise fermée par des rideaux blancs et rouges avait été disposée à la hâte, on avait jeté sous les pas des hôtes attendus des tapis rouges et noirs, qui montaient le long des escaliers, couraient dans les couloirs, s'étendaient dans la salle de la mairie, et le maire lui-même avait présidé à la toilette de la mairie.

« Ces détails n'ont pas été prévus par le Code civil et la loi n'exige pas ce déploiement de tapisserie pour que le « oui » sacramentel soit prononcé. Mais M. Kœchlin-Swartz, qui n'aurait sans doute pas songé à mettre sa mairie en fête pour le mariage de quelque croquant républicain, avait paré la maison municipale pour célébrer les justes noces d'une princesse d'Orléans. M^{lle} Marie-Amélie-Françoise-Hélène, fille du duc et de la duchesse de Chartres, épousait le prince Waldemar, de Danemark. Il paraît qu'un ébéniste et qu'une femme de chambre, sa fiancée, ont été conjoints immédiatement après le couple princier. Je suis obligé de reconnaître qu'on n'avait pas eu le temps d'enlever la marquise ni les tapis, mais le maire qui, dans une allocution rapide, avait souhaité la bienvenue aux deux « altesses », n'a pas jugé à propos d'encourager de ses exhortations l'ébéniste et sa moitié. Et, pourtant, par le temps qui court, il me semble que l'industrie du meuble, quelque com-

— Adieu, monsieur Guillaume, bien adieu, cette fois, répéta-t-il. On prétend qu'il y a la mer là-bas aussi, mais c'est pas la nôtre, et puis vous!...

Rien de plus éloquent que le geste par lequel Lebihan accompagna cette exclamation de regret: un de ces vigoureux coups de poing qui lui étaient familiers, et qui auraient défoncé une poitrine moins robuste que la sienne.

— Brave et bon cœur! se dit Guillaume en le suivant des yeux. Ai-je jamais rencontré dans ce monde, auquel j'ai tout sacrifié, une affection loyale et désintéressée comme la tienne?

La semaine suivante, arrivait la première lettre d'Antoinette, apportée par Perrine.

« Chère marraine, écrivait la jeune fille, je suis bien dépaycé loin de vous et de la Roche-Noire. Tous les émerveillements du voyage n'ont pu me faire oublier notre chère Bretagne, et je m'étonne qu'il y ait hors d'elle, en France, tant de moissons, tant de prairies, tant de forêts et de rivières. Mon oncle admirait, le long de la route, les champs de blé, les chaumes jaunissants, pliant déjà sous le poids des épis mûrs. Moi, sans rien dire, je pensais à la modeste fleur du blé-noir, se balançant en bouquets touffus sur sa mince lige de corail, et je regrettais de ne plus voir cette plante si bretonne, si facile à contenter, et qui

promise qu'elle soit, vaut bien celle de prétendant. »

Draper pour un prince et une princesse, quand on a l'honneur de marier un ébéniste et une femme de chambre, c'est montrer qu'on se fiche de la démocratie comme de Colin-Tampon. Il est vrai que l'ébéniste a profité des draperies du prince; mais comme dit Coupeau dans l'Assommoir: — C'est pas drôle de n'avoir que la résucée des autres. Si le citoyen-maire avait drapé pour l'ébéniste, pour faire honneur à l'industrie du meuble, et que le prince eût profité des draperies, cela serait, à la rigueur, tolérable. Mais M. Kœchlin-Swartz n'a rien compris à la situation....

La Justice constate encore que M. le maire du VIII^e arrondissement a été séditieux:

« Nous n'aurions pourtant parlé, dit-elle, ni de la parure inaccoutumée donnée à la mairie, ni du discours prononcé par l'officier de l'état civil, si nous n'avions pas à signaler un fait plus grave. L'acte de mariage inscrit sur les registres de la mairie du VII^e arrondissement donne à M^{lle} Marie-Amélie le titre d'« Altesses Royales », et la qualifie de « fille mineure de Son Altesse Royale le prince Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, et de Son Altesse Royale la princesse Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, duchesse de Chartres. »

« On se demande avec stupéfaction ce que ces qualificatifs monarchiques ont à faire sous la République. Ils paraissent d'autant plus inexplicables qu'ils s'étalent sur un acte officiel, inscrit sur les registres de l'état civil. Ils seraient inadmissibles partout ailleurs, mais ils revêtent là une apparence particulière de gravité. Les mots d'Altesses Royales appliqués à des prétendants et à leur famille — ils sont également employés à l'égard du prince de Joinville et du duc d'Aumale — ont un véritable caractère séditieux, ils sont en contradiction formelle avec les institutions actuelles de la France. La conduite du maire du VII^e arrondissement est donc absolument regrettable, et le gouvernement ne saurait hésiter à le blâmer. S'il était possible d'éprouver quelque hésitation à cet égard, les félicitations dont l'accablent les feuilles réactionnaires suffiraient à lever tous les doutes. »

Eh! bien, voilà qui est parfaitement dit. Incontestablement les titres « d'Altesses Royales » inscrits sur un registre de l'état civil constituent un acte séditieux. C'est reconnaître les droits des Princes d'Orléans à la couronne de France... c'est presque poser ceux de M. Kœchlin-Swartz à l'Éléphant du Danemarck (en supposant que ledit Kœchlin n'ait pas encore ledit Éléphant).

Mais quoi?... Les démocrates n'en font jamais d'autres. A la première occasion ils oublient leur rôle pour revenir à la nature... Or la nature veut qu'on s'incline devant les supériorités sociales. Darwin lui-même, dont les démocrates invoquent si sottement le nom, a consacré le principe de l'aristocratie en inventant la doctrine de la sélection.

s'implante avec tant de vigueur dans le maigre sol de notre pays. Si j'étais abeille, marraine, c'est dans ce fin calice qui distille un si doux nectar que j'irais chercher mon miel!

« Mais je m'oublie. Vous attendez, dites-vous, avec impatience, le récit de mes premières impressions, et malgré moi je ne puis détourner les yeux de ce que je viens de quitter.

« Donc, nous sommes en pleine Gascogne. Nous avons visité Bordeaux à la vapeur, et j'ai payé mon tribut d'admiration à cette reine du commerce.

« Je ne m'imaginai pas qu'il pût y avoir tant de vaisseaux de toutes les formes, de toutes les langues, de toutes les dimensions. C'est une Babel de mâts qui s'enchevêtraient les uns dans les autres, comme les arbres d'une épaisse forêt. C'est un fouillis d'agrès et de cordages, un va et vient incessant de bateaux à vapeur et d'embarcations de toutes sortes. Et la Gironde, large comme un bras de mer, qui roule sans se lasser ses eaux limoneuses au milieu de cette agitation féconde! Et le pont aérien du chemin de fer, qui franchit avec hardiesse le large fleuve à une hauteur prodigieuse! Et les quais, le théâtre, les Quinconces! Je n'en finirais pas si je restais à Bordeaux. Heureusement, nous le quitions le soir même, et j'en reste là pour aujourd'hui, marraine aimée, après vous avoir envoyé mille tendres baisers et

Pour M. Kœchlin-Swartz, un prince sera toujours autre chose qu'un ébéniste, et pour les rédacteurs de la Justice eux-mêmes, et pour l'ébéniste lui-même.

Certes, M. Kœchlin-Swartz est séditieux. Mais il reste naturel et c'est la démocratie qui est un vice contre nature. Telle est la seule excuse que nous puissions trouver à la conduite du citoyen Maire.

AFFAIRES DU TONKIN.

La vérité, la triste vérité sur les affaires du Tonkin continue à se faire. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de ménagements à prendre, on ne craint pas de publier les faits tels qu'ils sont, et ils sont navrants si on en juge par ces extraits de correspondances adressés au Temps:

« Le général Prudhomme est serré de près dans le fortin de Qui-Nhone au milieu des chrétiens affamés et en face d'un peuple en pleine révolte. La province entière est soulevée. M. de Courcy, après avoir examiné la situation, a regagné Hué, où il appela par dépêche le kinh luoc (vice-roi) du Tonkin. On se demande pour la centième fois ce qu'il adviendra du président Thuong. »

Le général Prudhomme a pris le commandement du corps d'occupation à Hué et tous les pouvoirs lui ont été conférés.

On dit que M. de Champeaux rentre en France.

QUESTION D'ORIENT.

Constantinople, 23 octobre.

Malgré tous les bruits de paix que l'on fait courir, la concentration des troupes est poussée avec la même activité que devant.

Un transport autrichien a été expédié à Sinope pour y embarquer 2,500 hommes de réserves.

Tous les préparatifs maritimes sont terminés et la flotte n'attend plus, à la Corne d'Or, que le signal du départ.

On compte actuellement près de 100,000 hommes armés le long des frontières de Roumélie et de Serbie.

Moscou, 23 octobre.

Le Novosti accuse l'Angleterre de jouer un double rôle dans la péninsule des Balkans et d'encourager secrètement les Serbes, les Bulgares et les Grecs, tandis qu'elle paraît ouvertement faire appel à la paix et à la modération. Ce journal ajoute qu'il est même de fournir les preuves de ce qu'il avance.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 octobre.

Les cours sont assez discutés: acheteurs et vendeurs luttent avec énergie. Somme toute, le marché reste ferme.

Le 3 0/0 est à 80.40, l'au.ortissable à 82.15, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.60.

La Banque de France cote 4,780: le portefeuille a eu une notable diminution et les bénéfices également.

mille souhaits de santé meilleure. C'est là ma grande préoccupation depuis que je vous ai quitté.

« P. S. Dites à mon cousin que je ne l'oublie pas, et que je lui recommande la prudence lorsqu'il se baigne. »

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 24 octobre

La Pluie et le Beau temps, comédie en 1 acte.
LE BARBIER DE SÉVILLE, opéra-comique en 4 actes, musique de Rossini.

Dimanche 25 octobre

Les Femmes qui pleurent, comédie en 1 acte.
SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique en 3 actes et 2 tableaux, musique d'Adam.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 25 octobre

L'HOMME AU MASQUE DE FER, drame historique en 6 actes.
LE PROCÈS VEAURADIEUX, comédie en 3 actes.

Crédit Foncier est à 1,307.50. Les opérations assurées des bénéfices pour toute la durée de la période : c'est là ce qui distingue le Crédit Foncier des autres établissements de crédit. Aussi la situation des dividendes est-elle impossible à calculer, tandis que l'augmentation est facile à calculer.

de nombreuses demandes en obligations à court terme, les derniers emprunts dont les cours sont en hausse et laissent une grande marge de bénéfices. La Société Générale est à 430. Le 20 octobre aura lieu l'émission, par les soins de la Compagnie Industrielle, de 20,000 actions de la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France. Elles sont garanties 5 0/0, amortissement compris. Les actions de 500 fr., libérées de 250 fr., sont émises en deux versements : 50 fr. en souscrivant et 200 fr. en espèces.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On inaugure un Palais de Justice sous la R. F.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : On n'est pas donné à toutes les générations dans les départements de voir inaugurer un Palais de Justice. Cette année, l'occasion de cette solennité était offerte à notre pays par la Cour d'appel d'Angers. Puis, en République, la moindre distribution de prix, le moindre anniversaire nécessitent un roulement général de grosse caisse accompagné de grands discours, Angers n'est pas en reste, pour la rentrée des tribunaux, en octobre 1885, à une fête remarquable.

Le ministre, qui se dérange pour l'ouverture d'une petite ligne de chemin de fer, avait bien venir présider cette imposante cérémonie. Chaque tribunal de la Sarthe, de la Mayenne et de Maine-et-Loire aurait envoyé à Angers une députation particulière.

Après tout cela, M. Brisson avait d'autres chats à fouetter que la semaine dernière. Ce n'est pas entre les scrutins, surtout lorsque l'on croit la République en péril, que les consuls visitent une province tranquille.

Les tribunaux du ressort de la Cour d'appel d'Angers n'ont jamais eu la pensée de se faire représenter et l'on n'a probablement jamais songé à les inviter.

L'assistance d'élite se composait seulement de deux généraux de la garnison, du maire et de quelques autres notables, comme un devoir d'être présents ce jour-là à la Cour d'appel. Encore n'ont-ils pas eu leur entrée particulière, comme les précédentes. Ils ont passé par la porte ouverte au public. Si bien que les tribunaux de service disaient au peuple : « Faites place, plusieurs autorités ne sont pas encore arrivées. » Si bien que les représentants de la presse ont failli être pris eux-mêmes pour des autorités. La sortie s'est faite dans un pêle-mêle encore plus complet.

Après son entrée en séance, le premier président s'est contenté d'annoncer par un large geste de toge, envoyé à tout le monde incontinent, que la magistrature prenait possession du nouveau Palais. Il a passé la parole à son procureur général qui l'a remis à son tour à l'avocat général.

Il y a eu le discours ordinaire composé par le substitut, mais absent pour graves motifs de famille, et *Amen*. C'était fini. Que voulez-vous que dise le premier président ? Que voulez-vous que chante le procureur général ? Les gloires de l'ancien Palais de Justice ? Mais elles appartiennent à la vieille magistrature française. La nouvelle n'a marqué son séjour que par ses discordes intestines qui souvent relenti au dehors.

On célébrait un avenir brillant lorsque la désunion règne tout dans leurs rangs, lorsque la République opportuniste qui les a nommés agitateurs, lorsque le *Patriote*, qui exaltait la nouvelle magistrature au jour de sa nais-

sance, accuse aujourd'hui « les fonctionnaires d'être pourris », lorsque les conservateurs, revenus en force dans la nouvelle législature, espèrent rendre un jour au pays ses anciens juges, lorsque les radicaux, devenus puissants, menacent de proclamer l'élection des magistrats ?

Tout engageait la Cour à se faire et elle a gardé le silence.

Seuls, le tribunal de commerce et le barreau ont pu et osé parler avec fierté de l'ancien Palais, et ils l'ont célébré avec l'éloquence de vrais magistrats et de vrais défenseurs de l'ordre et des saines traditions de la patrie française. Le passé leur appartient et l'avenir n'est pas pour eux sans espérance. — FRANÇOIS DELAHAYE.

ENGAGÉS CONDITIONNELS.

Les régiments désignés pour recevoir les conditionnels dans le 9^e corps sont les suivants :

- 66^e régiment d'infanterie à Tours.
- 135^e régiment d'infanterie à Angers.
- 3^e régiment de dragons à Tours.
- 40^e régiment d'artillerie à Poitiers.

LES ROSIERS. — M. Chardon, propriétaire de la commune des Rosiers, traversait le bourg, dans la journée de jeudi, quand tout à coup la sous-ventrière du cheval vint à se rompre.

L'animal, rendu furieux, et n'étant plus maîtrisé, s'emporta. Il aurait certainement écrasé tous ceux qui se seraient trouvés sur son passage sans l'intervention du gendarme Fourgeaud, de la brigade de Gennes.

Celui-ci se jeta résolument à la tête du cheval qu'il parvint à maîtriser après avoir été traîné sur une longueur de cinquante mètres.

Nos compliments au gendarme Fourgeaud, qui a déjà été mis deux fois à l'ordre du jour de la légion pour actes de courage.

COUTURES. — Les électeurs de Coutures sont convoqués au 4^e novembre pour élire six conseillers municipaux en remplacement d'un conseiller décédé et de cinq démissionnaires.

Depuis longtemps, l'instituteur de Coutures, M. Houet, était un sujet de divisions dans le conseil municipal de cette commune et dans la population. L'administration remplaça M. Houet; mais celui-ci refusa le poste qui lui était assigné. Cinq conseillers municipaux, qui avaient pris parti pour l'instituteur, envoyèrent leur démission au préfet...

Voilà les faits qui expliquent la situation.

MORTS AU TONKIN.

Maintenant que les élections sont terminées, on apprend de tous côtés les mauvaises nouvelles du Tonkin. Aujourd'hui les journaux de Tours nous annoncent que les familles des jeunes soldats morts au Tonkin sont informées de ces décès avec les mêmes égards qu'à Saumur. Ainsi, à Notre-Dame-d'Oé, la famille Bouchet a reçu purement et simplement l'extrait mortuaire de Bouchet, Louis, soldat du 11^e bataillon de chasseurs à pied, décédé par suite du choléra à l'ambulance d'Hanoï, le 26 août dernier.

CHAMBRE DES HUISSIERS.

Composition de la Chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Saumur, pour l'année 1885-1886.

- MM. Vincent, huissier à Saumur, syndic.
- Marcombre, huissier à Saumur, trésorier.
- Rabouan, huissier à Allonnes, secrétaire.
- Renier, huissier à Gennes, rapporteur.
- Amant, huissier à Vihiers, membre.

Nous recommandons tout particulièrement aux propriétaires et viticulteurs, pour le vinage des vins et la fabrication des boissons de marc, les *Sucres cristallisés de canne* vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. On les distingue par leur teinte un peu jaune des sucres de betterave qui sont beaucoup plus blancs et bien inférieurs en richesse alcoolique. Prix de vente : 4 fr. 05 le kil. au détail et 403 fr. la balle de 400 kil. net.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

La représentation de *Mignon*, donnée lundi devant une salle comble, a été plus brillante encore, si c'est possible, que celle de la *Traviata*. Parmi les opéras qui ont le privilège d'attirer la foule et qu'on préfère à Saumur, il faut certainement citer au premier rang l'œuvre poétique et délicate d'Ambroise Thomas, représentée pour la première fois à l'Opéra-Comique il y a dix-neuf ans. *Mignon* a passionné déjà une génération; elle passionnera toujours, parce qu'elle est marquée au front par l'immortelle beauté. *Mignon*, c'est une figure mystérieuse qui, sous son voile impénétrable, cache un sens profond, et vers lequel on se sent attiré malgré soi. *Mignon*, c'est l'âme exilée sur la terre, qui se souvient de l'inconnu et qui veut y retourner. C'est la nostalgie de la patrie et du soleil.

M^{lle} Galli-Marié a personifié cette suave création de *Mignon*. Tous ceux qui l'ont vue ne peuvent l'oublier; elle est toujours présente à la pensée, et involontairement, quand on entend les poétiques mélodies du maestro chantées par une autre, on ne peut se défendre de comparer. C'est un tort. M^{lle} Galli-Marié restera la vraie *Mignon* de Goethe, comme M^{lle} Nilsson restera l'Ophélie sortie de l'imagination de Shakespeare, comme M^{lle} Carvalho restera la Marguerite idéale rêvée par le grand poète allemand, mais sans pour cela qu'il ne puisse y avoir d'autres artistes pour représenter convenablement ces gracieuses héroïnes. Ce ne seront plus les mêmes figures presque divines, créées par de grands génies, mais ce seront des copies qui se rapprocheront, plus ou moins, des modèles laissés par des artistes de grand talent.

Le rôle de *Mignon* est un des plus difficiles à traduire et un des plus lourds à porter qui soient au théâtre. Beaucoup de cantatrices qui, certes, n'étaient pas les premières venues, ont dû y renoncer après des essais laborieux sans doute, et dont elles avaient le droit d'être fières, mais en somme infructueux. Il faut donc bien se garder de ne pas applaudir aux efforts de celles qui ont le bonheur de vaincre la plupart des obstacles et de se faire remarquer.

L'artiste qui a paru lundi sur notre scène dans le rôle de *Mignon*, M^{lle} de Vita, chanteuse contralto — une débutante — a montré des qualités qui lui ont valu de fréquents applaudissements et qui font bien augurer de ses triomphes futurs. Chanteuse et musicienne excellente, sa voix est délicieusement timbrée, quoique manquant un peu d'étendue. Elle a d'ailleurs tout ce qu'il faut pour arriver à se faire un nom sur les grandes scènes lyriques.

M^{lle} de Vita n'est pas la seule chanteuse contralto qui ait rempli sur le théâtre de Saumur le rôle de *Mignon*, tenu habituellement, à défaut d'artiste spéciale, par des premières dugazons. On se rappelle qu'il y a six ans à peine, M^{lle} Reggiani le joua ici avec un très-grand succès, avant de nous faire apprécier son talent dans la *Favorite*, dans le rôle d'Odette de *Charles VI*, dans celui de Rose des *Dragons de Villars* et enfin dans *Galathée*, où elle tint à ravir le rôle de Pygmalion, ce statuaire amoureux de son œuvre.

Voici, à ce propos, les noms des artistes qui ont interprété le rôle de *Mignon* sur la scène saumuroise :

- Le 30 novembre 1874 (huit ans après l'apparition de l'ouvrage à l'Opéra-Comique) : M^{lle} Marie René.
- Le 16 janvier 1877 : M^{lle} Rita Lelong.
- Le 10 décembre 1877 : M^{lle} Rita Lelong.
- Le 24 mars 1879 : M^{lle} Thibault.
- Le 25 novembre 1879 : M^{lle} Reggiani, chanteuse contralto.
- Le 29 novembre 1880 : M^{lle} Lurie.
- Le 2 janvier 1882 : M^{lle} Guérin.
- Le 8 janvier 1883 : M^{lle} Danglade.
- Le 3 décembre 1883 : M^{lle} Poyard.
- Le 19 janvier 1885 : M^{lle} Dupouy.
- Enfin, le 15 octobre 1885 : M^{lle} de Vita, chanteuse contralto.

Ce qui fait, depuis onze ans, une représentation de *Mignon* chaque année.

Dans le rôle de Philine, M^{lle} Dorian a été comme toujours adorable, et comme toujours elle a été la reine de la soirée. Elle a chanté, entre autres, la fameuse polonaise du troisième acte à la perfection et avec le brio d'une cantatrice de premier ordre. La verve piquante, les casse-cou des vocalises, les fu-

sées étincelantes des points d'orgue, tout ce qui est trait, roulade, fioriture, agilité, notes piquées, est le lot de M^{lle} Dorian. Elle s'en acquitte à merveille et avec une facilité prodigieuse, c'est incontestable; aussi, disons-le franchement, rarement il nous a été fourni l'occasion d'entendre à Saumur une artiste de sa valeur.

Le ténor, M. Goffoël, a rempli le rôle de Wilhem d'une façon très-satisfaisante. Ce jeune artiste, à la voix fraîche et étendue, a surtout détaillé à ravir la romance du troisième acte : « Elle ne croyait pas, dans sa candeur naïve... » Le rôle de Lothario est toujours tenu supérieurement par M. Neveu, qui a été revu avec plaisir et a recueilli de nouveau les suffrages de notre public. Plusieurs amateurs nous ont dit que jamais ils n'avaient vu jouer ce rôle avec une telle perfection. Nos compliments à M. Noé Cadeau (Laërte), qui a mis en relief les réelles qualités de chanteur et de comédien que nous lui connaissons.

Lundi prochain, reprise de la *Fille de M^{lle} Angot*, qui nous permettra de revoir M^{lle} Rita Lelong dans le rôle de M^{lle} Lange, et M^{lle} Cantrelle dans celui d'Amaranthe. Le gracieux personnage de Clairette sera interprété par une toute jeune débutante, M^{lle} Dulaurens, première dugazon, fille de l'excellent ténor que nous avons possédé à Saumur en qualité d'artiste et de directeur de théâtre, et qui obtint ensuite de brillants succès au Grand-Opéra. M. Noé Cadeau jouera Ange Pitou; les rôles de Pomponnet et de Larivaudière nous feront connaître MM. Omelz, trial, et Herbez, laruelle, qui ont remplacé dans la troupe MM. Lamy et Labranche.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 26 octobre 1885,

LA FILLE DE M^{lle} ANGOT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Clairville, Siraudin et Koning, musique de CHARLES LECOCQ.

Distribution :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Ange Pitou..... | MM. Noé Cadeau. |
| Pomponnet..... | Ometz. |
| Larivaudière..... | Herbez. |
| Trémitz..... | Mosnier. |
| Loucharde..... | Rondeau. |
| Cadet..... | Démon. |
| Ruteux..... | Allemand. |
| Guillaume..... | Giraud. |
| Un incroyable..... | Asmire. |
| Un cabaretier..... | Hennesse. |
| Un officier..... | Derousseau. |
| Un monsieur..... | Luneau. |
| Clairette..... | M ^{lle} Dulaurens. |
| M ^{lle} Lange..... | Lelong. |
| Amaranthe..... | Cantrelle. |
| Cyralise..... | Vandermeiren. |
| M ^{lle} Herbelin..... | Joissant. |
| M ^{lle} Delaunay..... | Dupuis. |
| Javotte..... | Recurt. |
| Thérèse..... | Alexandrine. |
| Babel..... | Hennesse. |
| Manon..... | Feuillat. |

Forêts de la Halle, conspirateurs, hussards, incroyables, bourgeois, partisans, merveilleuses, dames de la Halle, bourgeoises, dames.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

AVIS Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener; lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur
17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.
VENTE VOLONTAIRE
Aux enchères publiques,
Au domicile de M. FONTAINE-FLEURY, à Saint-Lambert-des-Lovées,
Le dimanche 25 octobre 1885, à midi 1/2, de :
Lits, armoires, chaises, coffres, pendules, linge, vaisselle, charreuses, herses, coupe-racines, sarcleuses, voiture, bois, futailles, 2 vaches, etc.
On paiera comptant avec 10 0/0 en sus pour les frais. (808)

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément.
VENTE VOLONTAIRE
Après cessation de commerce,
Le dimanche 25 octobre 1885, à midi, M^e DEGREGZ procédera, au bourg des Rosiers, en la demeure de M^{me} veuve MERCIER, débitante, à la vente aux enchères publiques de meubles, objets mobiliers et ustensiles servant à l'exploitation de l'auberge.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
PAR ADJUDICATION
A Saumur, en l'étude dudit M^e GAUTIER, le samedi 31 octobre 1885, à midi, par lots,
LA FERME
DE
La Bibardière
Exploitée par M. Louis FRÉMONT, Située près la Ronde, commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé,
D'une contenance totale de 16 hectares 90 ares 15 centiares.
Pour plus amples détails, voir les placards. (860)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.
A VENDRE
Par adjudication amiable,
Le mardi 8 décembre 1885, à une heure, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur,
UNE MAISON
Située à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambella,
Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
En totalité ou par parties,
MAISON
Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arbruté, pompe, etc.
S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A LOUER
UNE PETITE MAISON
Fraîchement restaurée
Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n^o 7.
S'adresser à M^{me} veuve FERBU, rue Saint-Nicolas, n^o 12. (827)

A LOUER DE SUITE
MAGASIN
Grand'Rue, n^o 1, maison Lardé.

A GÉNER
Dans un des beaux quartiers de la ville d'Angers,
UN
MAGASIN DE NODS ET MERCERIE
Bien achalandé,
Marchandises au gré de l'acquéreur.
S'adresser à M. ROBIN, expert-comptable, à Angers, 36, rue de la Roë.

A VENDRE
UNE CAVE
Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.
S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

A VENDRE
JUMENT
Très-douce, poil bai,
Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.
S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

A VENDRE
Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vin rouge nouveau à 70 francs ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

FABRIQUE D'AGRAFES
A ressort à double mentonnet
POUR
COUVERTURES EN ARDOISES
Nouveau système perfectionné
Breveté s. g. d. g.
LEMAIRE-BERSOULLÉ
M^a de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul fabricant
Quai Saint-Nicolas, n^o 13, à Saumur.
Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.
PRIX MODÉRÉS.

M. HOULARD, FILS
Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,
Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.
Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.
Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, bals de sociétés, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)
ON DEMANDE à acheter, à Saumur, différents immeubles de 10 à 20,000 francs.
S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribouillet, n^o 5, à Saumur.

GRAND BUREAU DE PLACEMENT
AUTORISÉ
Pour Domestiques et Employés des deux sexes, de tous corps d'état
LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds de commerce.
S'adresser à M. et M^{me} TRANCHANT, 8, rue Colbert, TOURS. (811)

PARFUMERIE DES CHATELAINES
Les Spécialités de cette Maison consacrées par Un demi siècle de Succès.
Eau Tonique Parachute
DE CHALMIN
Pommade des Châtelaines
Pommade Epidermale
Savon des Châtelaines
Savon Epidermal
Héliotrope blanc du Pérou
Vinaigre Anglais, etc.
SE TROUVENT CHEZ :
Henri MACHET, Coiffeur Parfumeur, Place de la Bilange, SAUMUR

THÉS NOIRS EXTRA
Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUERIN-BOUTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 80, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Et d'Agriculture progressive réunie
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

LA FEMME ET LA FAMILLE
Journal des jeunes personnes
Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD
On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Écho Saumurois.
ABONNEMENTS :
Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.
Saumur, imp. P. GODET.

Messieurs les Propriétaires des Grands Magasins du Palais des Marchands ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'à partir du **Lundi 26 Octobre**, ils mettront en vente toutes les Marchandises, achetées à dire d'Expert, à M. Lesire-Richard.
Ces Marchandises se composent de :
Salons, Salles à manger, Chambres à coucher, Bahuts artistiques, Tapis, Carpettes, Rideaux, Mousselines, Coupons Soieries et Velours, Objets d'art, etc., etc.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 1/2 %	80 45	80 40	Est	805	805	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	517
3 % amortissable	82 25	82 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1247 50	1246 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	371 25	371 25
3 %	105	104 75	Midi	1163 75	1162 50	— 1865, 4 %			Midi	385 50	383 50
4 1/2 %	109 65	109 60	Nord	1530	1530	— 1869, 3 %			Nord	392 75	392
4 1/2 % (nouveau)	105	104 75	Orléans	1315	1315	— 1871, 3 %			Orléans	382 50	382 50
Obligations du Trésor	515	514	Ouest	837 50	847 50	— 1875, 4 %			Ouest	382	381 75
Banque de France	4760	4786	Compagnie parisienne du Gaz	1485	1485	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	383	382 75
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2031	2030	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	382 50	381
Comptoir d'escompte	975	987 50	C. gén. Transatlantique	470	467 50	Obligations communales 1870			Paris-Bourbonnais	382 50	381
Crédit Lyonnais	526	525	Russe 5 0/0 1870	95	96	Obligat. foncières 1879 3 %			Canal de Suez	575	575
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1307 50	1307 50				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	200	208 75									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.																			
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)		6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 43
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.		6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	5 33	9 06	1 25	6 56	9 26	12 18	6 20	9 50
1 — 25 — soir,		6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	5 42	9 15	1 34	7 05	9 37	12 25	6 28	10 00
3 — 32 — express.		6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	5 42	9 15	1 34	7 05	9 37	12 25	6 28	10 00
7 — 15 — omnibus.																			
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
8 — 31 — omnibus.		6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	9 58	7 08
9 — 37 — express.		6 33	7 55	2 2	4 50	8 41	5 68	9 13	1 19	4 30	7 57	8 23	2 51	9 55	6 28	1 28	7 56	10 18	7 56
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		7 02	8 21	2 11	5 1	9 51	6 07	9 21	2	4 37	8 11	8 37	3 4	10 14	6 53	2 52	9 18	10 38	8 28
4 — 44 —		7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	6 07	9 21	2	4 37	8 11	8 37	3 4	10 14	6 53	2 52	9 18	10 38	8 28
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)		7 24	8 12	2 28	5 13	9 11	6 19	9 33	2 16	4 49	8 23	8 59	3 11	10 27	7 10	3 56	10 28	10 58	8 38
10 — 34 — express-poste.		7 39	8 21	2 32	5 19	9 18	6 27	9 41	2 28	4 59	8 31	9 06	3 11	10 27	7 10	3 56	10 28	10 58	8 38
Le train partant d'Angers à 6 heures 35 du soir arrive à Saumur à 8 heures 58 ; à Tours à 9 heures.																			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.